



POMMEUSE

le petit journal



Janvier
2025

Vue artistique du hameau du Bourg depuis les hauteurs de Pommeuse

Vie communale

L'actualité de la commune :
cérémonie du 11 novembre,
Halloween, Noël à l'école...

Les réalisations communales :
aire de jeux, bornes de recharge,
voiries...

Les travaux en cours

Inondations

Focus sur les dernières
inondations

Informations utiles et bons
réflexes

Inondations : l'après

Infos utiles

Le Petit Marché de
Pommeuse

Comment joindre votre
mairie et suivre l'actualité
de la commune

Nouveautés : vos jeux préférés

P.2



Le mot du Maire

P.3

ACTUALITES



- Cérémonie du 11 novembre
- Présentation des studios TSF aux élus
- Halloween et le feu d'artifices
- Noël à l'école

P.4

FOCUS INONDATIONS



- Les inondations en images
- La gestion par la commune

P.5

FOCUS INONDATIONS



- Les bons réflexes à adopter
- Les inondations : l'après

P.6

REALISATIONS



- Une nouvelle aire de jeux
- Des bornes de recharge pour véhicules électriques
- Le pont avenue du Général Huerne
- Les voiries

P.7

TRAVAUX EN COURS



- L'église
- La salle des fêtes
- Eclairage public
- Le parcours de santé

P.8



- Vos jeux
- L'actu commerçante
- Infos et rappels divers

Chers habitants,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous dans ce Petit Journal de Pommeuse, qui se réinvente pour adopter une nouvelle présentation et qui sera de nouveau distribué directement dans vos boîtes aux lettres chaque trimestre.

Il est pour moi l'occasion de vous présenter, au nom de l'ensemble du conseil municipal, tous mes vœux les plus chaleureux pour une année pleine de joie, de santé et de réussite.



Nous laissons derrière nous une année 2024 marquée par des événements difficiles pour notre commune. Je pense, bien sûr, aux différentes inondations majeures qui nous ont frappés, dont notamment celle d'octobre qui a battu tous les records. Ce petit journal consacrera, d'ailleurs, une double page sur ce sujet, afin de revenir en détail sur les événements.

L'année 2024 a, fort heureusement, été également le témoin de belles avancées pour notre commune. Je pense notamment à l'ouverture de notre aire de jeux qui ne désespère pas chaque jour, mais également la modernisation du pont de l'avenue du Général Huerne, qui conserve son style « Eiffel » originel, ou encore le démarrage des travaux de restauration de notre belle église à laquelle beaucoup d'entre vous sont particulièrement attachés.

Elle fut également une année de célébrations réussies, avec par exemple la fête d'Halloween et le feu d'artifices où plusieurs centaines d'enfants ont pu partager des moments de joies. Vous êtes, par ailleurs, de plus en plus nombreux à participer aux journées commémoratives telles que le 8 mai ou le 11 novembre. Je tiens à vous en remercier chaleureusement car votre présence est essentielle pour nourrir notre mémoire collective et la transmettre aux jeunes générations.

En 2025, dernière année pleine pour ce mandat, nous poursuivrons et achèverons les projets importants pour améliorer votre quotidien, avec notamment la fin prochaine des travaux de rénovation et de modernisation de la salle des fêtes. D'autres projets et festivités viendront, que je ne manquerai pas de vous partager prochainement.

Très belle année 2025 à tous !

Christophe DE CLERCK
Maire de Pommeuse

Retrouvez dès à présent dans votre Petit Journal :

NOUVEAU !

Et à partir du Petit Journal de mars/avril :



Vos jeux préférés : Mots fléchés, mots croisés, mots mélangés, sudoku...



Le "qui fait quoi ?" : Une rubrique visant à expliquer sur un sujet donné le rôle de la mairie, ses marges de manœuvres et les compétences des autres acteurs publics.



+ le portrait d'un élu !



Retour sur la cérémonie commémorative du 11 novembre

Le 11 novembre dernier avait lieu, devant le monument aux morts de Pommeuse, la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, devenue depuis 2012 la cérémonie d'hommage à tous les morts pour la France. **Vous avez été nombreux à y assister et nous souhaitons vous en remercier, ainsi que les enfants de l'école pour le chant de l'hymne national et l'orchestre de Musica Pom' pour son interprétation.**

Présentation des studios TSF aux élus

Le 22 octobre 2024, les élus du conseil municipal ont été invités par **les Studios TSF, qui se sont récemment installés près de l'aérodrome de Coulommiers-Voisins, dont une partie se trouve sur notre commune.** Cette visite fut l'occasion de découvrir l'impressionnant site de tournage construit, qui s'avère être une réplique des rues de Paris.



Des tournages majeurs y ont déjà eu lieu dont notamment une partie de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris avec nul autre que Zinédine Zidane ! Des projets d'aménagement de studios intérieurs sont, par ailleurs, en cours. Quelle chance pour notre territoire !



Grand succès pour Halloween et le feu d'artifices !

La commune a organisé son traditionnel défilé de Halloween le 26 octobre. Avec un soleil radieux à nos côtés, **vous avez été plus de 300 à y participer**, en vous déguisant ou en offrant des bonbons aux enfants présents. Un grand merci à tous les bénévoles présents pour avoir redonné le sourire et la joie à tout le monde, dans un contexte post-inondations toujours bien présent dans les esprits.



Le soir, la commune vous a également offert le feu d'artifices. **Traditionnellement tiré en juin lors de la fête de la commune, les épisodes de sécheresse à répétition nous ont amenés, les années précédentes, à devoir l'annuler au dernier moment. Nous avons donc choisi la date de Halloween, mieux adaptée sur le plan climatique ainsi que pour les enfants, qui peuvent le voir dès 20h, sans attendre les nuits tardives des mois d'été.**

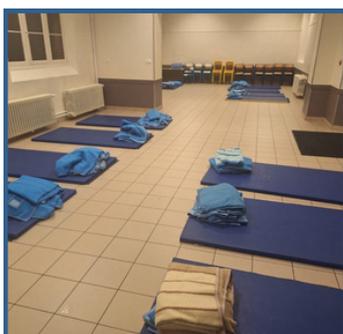
Vous avez été très nombreux à y assister et nous vous en remercions !



Noël à l'école de Pommeuse

Le Père Noël, la Mère Noël et le Lutin Mario ont rendu visite aux enfants de l'école de Pommeuse le vendredi 13 décembre dernier pour leur plus grand bonheur ! Grâce eux et à l'investissement des bénévoles pour décorer les lieux, les enfants ont passé une merveilleuse journée et sont repartis avec un gros chocolat.

Pommeuse frappée par des inondations records : les images



Les services de la commune en action face aux inondations

Les 9 et 10 octobre derniers, **notre commune a été frappée par des inondations historiques**. Marquée par des sols gorgés d'eau depuis des semaines, la tempête Kirk a frappé notre commune, ajoutant une quantité d'eau que ni les sols ni les cours d'eau étaient en capacité d'absorber.

Un double phénomène de crue du Grand Morin et de l'Aubetin, ainsi que de ruissellement des eaux de pluie s'est produit, touchant sévèrement certaines parties de la commune dont notamment le village intergénérationnel, Tresmes ou encore Lavanderie. **Le Grand Morin a atteint le niveau historique de 3m75** contre 3m42, précédent record de 2016.

Face à cette situation, **les services communaux ont rapidement réagi**, déclenchant le plan de sauvegarde communal. La Mairie est restée ouverte et joignable 24h/24 et un hébergement d'urgence a été ouvert dans la petite salle des fêtes, dont une famille a pu bénéficier. Les élus et la police municipale se sont relayés pour accueillir, sécuriser et venir en aide aux sinistrés.

L'anticipation a également pu limiter les dégâts chez un certain nombre d'habitants : du sable avait été mis à disposition des habitants pour protéger leur habitation, un suivi précis et des alertes à la population ont également été régulièrement effectués.

Suite à la décrue, **des bennes ont été mises à la disposition de la population** pour permettre de jeter les objets rendus inutilisables par les inondations.

Adopter les bons réflexes face aux inondations

Vigicrues :

Comment fonctionne Vigicrues ? Dès qu'un risque est établi par les prévisionnistes du réseau Vigicrues, une vigilance crues jaune/orange/rouge est mise en place, en fonction du niveau de danger potentiel. Elle est accompagnée d'informations sur la situation en cours et son évolution, ainsi que de conseils de comportement à adopter.

Pour plus d'informations :

Vigicrues <https://www.vigicrues.gouv.fr> > niv3-station



En cas d'inondations, la Mairie est ouverte toute la journée.

La Mairie est joignable au 01 64 75 69 50 et la Police Municipale au 01 64 03 56 38. En **cas d'extrême urgence uniquement**, appelez le 06 43 23 32 93.

Si la situation n'est pas urgente, privilégiez le mail : infos@pommeuse.fr ou police-municipale@pommeuse.org

Suivez la situation en temps réel sur le Facebook, les panneaux lumineux et CityAll.

Inondations : l'après



Démonstration de batardeaux par la société Mamumaint

Soucieuse de vouloir aider les habitants à se protéger face aux inondations, la commune a accueilli le mercredi 18 décembre dernier la société Manumaint qui a réalisé une démonstration de ses batardeaux qu'elle fabrique sur-mesure et installe chez les particuliers et professionnels. Ils s'adaptent à tous les types d'ouverture.

Si vous êtes intéressés, **la société est joignable au 07 83 52 42 01.**

Village Intergénérationnel : le Bailleur va mettre des batardeaux à disposition

Lors des dernières inondations, le Village Intergénérationnel a subi un important phénomène de ruissellement des eaux depuis la partie nord, conduisant une grande partie des logements à être touchée par un des coulées d'eau et de boue.

Pour en limiter l'impact, **le Bailleur a décidé de mettre prochainement à disposition des batardeaux aux bénéfices des locataires.**



La commune s'équipe de 3 barques pour les extractions d'urgence

Grâce à la générosité de Décathlon, **la commune a pu s'équiper de 3 barques qui permettront aux services d'agir rapidement**, notamment pour venir en aide aux personnes encerclées par les eaux et coincées dans leur habitation.



Afin de limiter le phénomène de ruissellement, des travaux de voiries sont prévues à différents endroits de la commune.

Un trottoir sera notamment construit rue de Paris, à partir du virage situé après le croisement avec la rue de la Cavée.



La commune a entrepris une vaste opération de curage de l'ensemble des fossés qui longent toutes les routes communales. Elle a également adressé aux habitants concernés un courrier les invitant à nettoyer régulièrement les petits cours d'eau situés sur leur propriété et à procéder au changement des buses dont le diamètre est trop petit.



Le SMAGE est un syndicat d'intercommunalités qui assure l'entretien des cours d'eau et la lutte contre les inondations.

Il organise régulièrement des opérations notamment de désembaclement, comme dernièrement sur les affluents du Grand Morin.

Une nouvelle aire de jeux à Pommeuse

Ouverte officiellement à la population le 31 août et inaugurée par le Maire le 6 septembre, **une nouvelle aire de jeux a vu le jour à Pommeuse.**

Située rue des Iris, derrière la Bibliothèque de la commune, cette aire de jeux dispose de toboggans, balançoires, cabane et jeux à ressorts. Elle se compose également de tables de pique-niques pour permettre à toute la famille d'en profiter. Cette aire de jeux vient ainsi remplacer celle située place de Tresmes, dont l'état s'était sévèrement dégradé au fil du temps.



Ce nouvel équipement, qui ravît d'ores et déjà les enfants de la commune, **représente un investissement de 145 000 euros.** La commune a bénéficié de 40 000 euros de subventions départementales pour financer ce projet.

Deux nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques

Désireuse de renforcer à la fois l'offre de services à la population ainsi que son action en faveur du développement durable et de l'utilisation d'énergies plus propres, **la commune s'est récemment équipée de bornes de recharges pour véhicules électriques.**

L'une est située à Tresmes, près du transformateur électrique et l'autre sur le parking de la salle des fêtes.

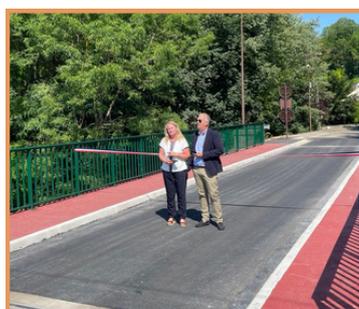


Le SDESM, syndicat des énergies de Seine-et-Marne, a été notre partenaire et a financé la grande majorité du projet, la commune ayant à sa charge 7800 euros. L'emplacement des deux bornes de recharge a été choisi par le syndicat, avec la nécessité d'être à proximité directe d'installations électriques suffisamment puissantes pour les alimenter. La borne située à Tresmes a, par ailleurs, été surélevée pour faire face à une éventuelle inondation.

Un pont flambant neuf avenue du Général Huerne

Menaçant de s'effondrer, le pont situé avenue du Général Huerne a subi d'importants travaux pour le moderniser complètement. **Près d'un million d'euros, entièrement financés par le département, ont été nécessaires pour sa réfection complète.** Le nouvel édifice conserve le style "Eiffel" qui lui était propre, rendu possible grâce au savoir faire d'artisans uniques en France.

Il a rouvert le 24 juin dernier et permet de traverser le Morin en toute sécurité !



De nombreux travaux de voiries

L'entretien des voiries est une attente forte des Pommeusiens. C'est pourquoi la commune y investit régulièrement une part importante de son budget. **En 2024, ce sont ainsi près de 280 000 euros qui ont été dépensés.** Qu'il s'agisse de réfections complètes ou d'interventions d'urgence, ces travaux sont nécessaires, tant certains segments sont abîmés, notamment par les inondations régulières.

Ils ont ainsi pu bénéficier à la rue du Moulin Jacquot, la rue des Iris, rue de la Cavée, la rue du Chêne Gris, la rue de la Tour, la rue de la Cascade, la rue des Coteaux, la rue du Pont, la rue Paul Niclausse ou encore la rue des Vieilles Vignes. Le département est également un partenaire important pour l'entretien de la voirie puisqu'il demeure compétent pour les routes départementales. C'est le cas de l'avenue de la Gare, qui a pu bénéficier d'un renouvellement complet de sa chaussée. La commune a, quant à elle, pris à sa charge le renouvellement des chicanes et les travaux pour les trottoirs.

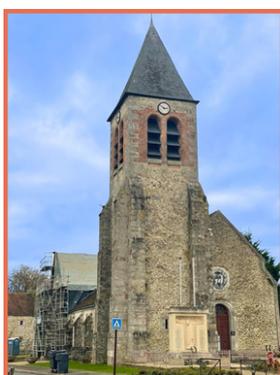


Salle des fêtes : la fin des travaux approche !

Comme vous le savez, la grande salle des fêtes de Pommeuse est en travaux depuis plusieurs mois. L'intérieur était particulièrement vieillissant, mal isolé et peu adapté aux normes actuelles. Par ailleurs, la toiture devait être changée.

C'est pourquoi l'équipe municipale a entrepris un grand chantier de rénovation qui laissera place à une salle plus moderne, adaptés aux normes PMR et moins énergivore. La capacité baissera très légèrement, à 195 personnes maximum.

Elle disposera également de panneaux solaires sur la toiture, toujours dans cette logique de faire de Pommeuse un village plus responsable et qui s'adapte au changement climatique. **Les travaux devraient être achevés pour janvier !**



Poursuite des travaux de l'église Saint-Martin de Pommeuse

Un des engagements de l'équipe municipale actuelle était d'engager la rénovation de l'église Saint-Martin de Pommeuse, qui trouve place au sein du patrimoine remarquable de notre commune. Fondée au XII^{ème} siècle, elle demeure parmi les bâtiments les plus anciens de la commune et faisait face, depuis quelques années déjà, à d'importants problèmes de toiture, d'infiltrations d'eau ou encore de fissures.

Les travaux de réfection de la toiture (nef, bas-côtés et chapelle) et de pose d'un paratonnerre au niveau du clocher ont récemment débuté. Les tuiles récupérées seront d'ailleurs prochainement mis à disposition des habitants.



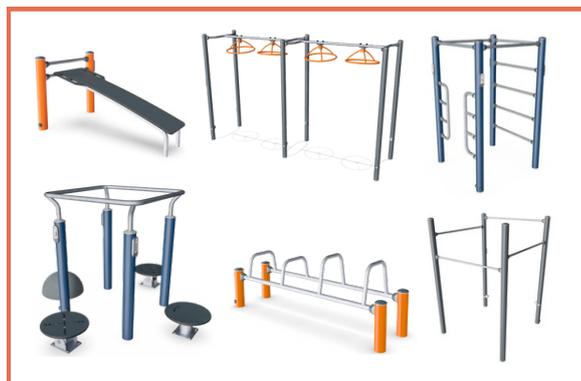
Déploiement d'ampoules LED sur l'éclairage public

Alors qu'une importante partie de notre éclairage public est vieillissant et gourmand en énergie, **la commune a entamé un grand plan de remplacement des ampoules par des ampoules LED.** Elles permettront à la commune de réduire son impact environnemental tout en réalisant des économies sur le long terme. Ce remplacement se fera progressivement, rue après rue, un éclairage sur deux. L'une des dernières à en avoir bénéficié étant la rue Paul Niclausse.

Parcours de santé : de nouveaux équipements bientôt installés

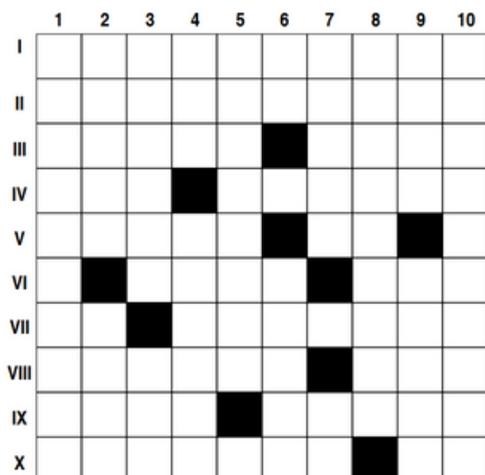
Apprécié de tous pour son cadre paisible et bucolique, le parcours de santé dispose également d'agrès qui permettent l'exercice physique pour les sportifs. Toutefois, ils se sont malheureusement dégradés au fil du temps et des inondations à répétition.

La commune ainsi décidé de les renouveler et pourra compter sur le soutien actif de la Région Ile-de France pour le faire.



Projet d'un montant de plus de 57 000 euros, la région nous aidera à hauteur de 70% du coût du projet, soit 33 300 euros. La commune aura donc un reste à charge de 14 000 euros. Confectionnés en métal et non plus en bois, ils seront ainsi beaucoup plus durables dans le temps.

Mots croisés



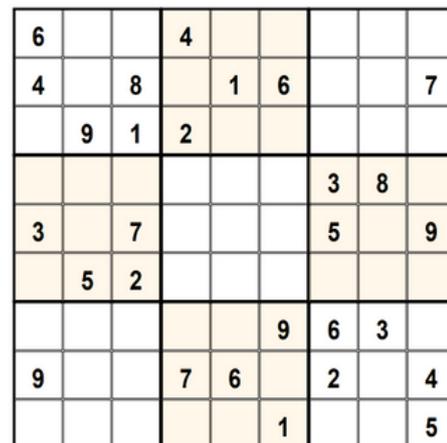
HORIZONTALEMENT

I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace. VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité. Tous à Rome. X. Perdus. Terminaison.

VERTICALEMENT

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon. 2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne. 4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur. 5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes. 8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.

Sudoku



VIE COMMERCANTE



A la recherche d'un nouveau commerce !

Notre libraire, situé place de Tresmes, a malheureusement fermé ses portes depuis un petit moment. **La commune a donc souhaité racheter le local afin de pouvoir entreprendre l'accueil d'un nouveau commerce.**

N'hésitez pas à nous joindre en mairie si vous souhaitez y ouvrir votre activité. Des conditions avantageuses pourront être proposées car la vie commerçante fait partie du cœur battant de notre commune !

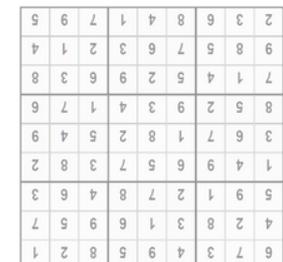


Le petit marché de Pommeuse

Le petit marché de Pommeuse s'installe place Vion à Tresmes tous les vendredis de 16h à 19h30.

Vous y retrouverez différents produits en vente directe du producteur au consommateur !

SOLUTIONS



Comment vous informer sur la vie de votre commune et comment nous contacter ?



Vous disposez de plusieurs moyens pour suivre l'actualité de la commune :

- Sur notre site internet : www.pommeuse.fr
- Sur Facebook : **Commune de Pommeuse**
- Sur notre application mobile : **CityAll**
- Sur les panneaux lumineux : situés devant la Mairie et Place Vion

Et désormais tous les 3 mois en version papier avec votre Petit Journal !



Pour nous contacter, plusieurs options s'offrent à vous :

- Par téléphone : **+33 (0) 1 64 75 69 50**
- Par mail : infos@pommeuse.fr
- Via le formulaire de contact du site : www.pommeuse.fr/la-mairie/contactez-nous/
- Venir en Mairie : **Lundi - Mercredi - Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et samedi de 9h-12h (hors vacances scolaires)**



Merci de bien vouloir éviter de nous contacter via Messenger sur Facebook